

« Cinévillage, du cinéma à proximité »

Territoire

Région : Bourgogne
 Département : Haute Saône
 Préfecture :
 Population
 Nombre de communes :

Descriptif de l'association

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Haute-Saône est adhérente de la confédération Nationale des Foyers Ruraux. Son objectif général est l'animation et le développement des territoires ruraux dans une logique d'éducation populaire. Elle réunit 135 associations du département.

Maitre d'œuvre:

Fédération Départemental
 Foyers Ruraux 71

Contact Cyrille Léger

Tél: 03.85 36 62 06

Mail:

cyrille.leger@mouvement-rural.org

Site:

Adresse: L'eau Vive
 71960 La Roche Vineuse

Les partenaires techniques : Ciné pause, les communes, Les associations locales.

Les partenaires financiers : Conseil Général, Conseil Régional, DRAC, FNDVA, DDJS, CNC, FNADT, Europe.

Contexte

Il existe deux réseaux de cinéma itinérant dont la Fédération des Œuvres Laïques (une quinzaine de lieux). Le département est bien couvert en salle pour la partie urbaine.

Objectifs Initiaux

En 1976, la volonté était d'utiliser le cinéma à l'époque en format 16 mm pour permettre le développement culturel du territoire. Les films étaient choisis dans le catalogue proposé par le Ministère de l'agriculture et la Ligue de l'Enseignement. A partir de 1986, passage au 35 mm, changement technique majeur qui nécessite du matériel de projection adapté et plus coûteux. La démarche originelle et actuelle se situe dans le projet d'éducation populaire et d'animation rurale de la fédération. Le cinéma permet une animation régulière et peut être le support de soirée thématique de discussion.

Présentation de l'initiative

C'est un service de cinéma de proximité en milieu rural avec de la diffusion et de l'éducation à l'image. Le circuit itinérant est classé Art et Essai. Le nombre de salariés pour le cinéma est de deux personnes : un agent de développement et un administratif et 0,8 ETP pour le montage, les réservations, la communication, le déroulement du circuit. Les films commerciaux sont distribués par des sociétés privées (distributeurs), les négociations ont lieu directement avec elles. Il y a un cadre de diffusion défini par la législation définie par le Centre National de la Cinématographie. Dans les 18 points actuels de diffusion, les séances sont

toujours réalisées par des projectionnistes bénévoles formés. Tous les gens du circuit choisissent les films.

La diffusion consiste en :

- un circuit itinérant de 18 points de diffusion de cinéma contemporain en 35 mm : pas des films de répertoire ni de cinéclub mais des films récents (entre deux mois et un an) dans le

cadre des diffusions dites commerciales pour le CNC. Volonté d'équilibrer entre des oeuvres grand public et des films art et Essai.

- la co-animation d'un festival avec Ciné pause à Donzy le national (quatre jours, vingt films avec présence des réalisateurs). Ce festival est un des éléments du projet de développement local d'une association qui cherche à faire connaître les artistes locaux, qui diffuse des films d'amateurs locaux.

L'éducation à l'image consiste :

- en la participation et l'animation de « école et cinéma ». Il s'agit de diffuser pour les scolaires des films choisis sur catalogue par les enseignants. La projection est suivie d'une discussion autour du film ou du cinéma.

- en projections art et essais pour les enfants pendant les vacances scolaires

- en ateliers pour les jeunes, animés par des professionnels du cinéma avec réalisation de documentaire, analyse filmique, apprentissage des techniques d'image, de scénario...

En moyenne, il y a trente spectateurs par séance. Le budget global est de 70 000 euros. La diffusion permet de l'autofinancement (15 000 entrées annuelles). Le prix d'entrée est de 4€ pour les adultes et de 2,50€ pour les moins de 12 ans. Le Conseil Général finance du fonctionnement (11 000€), le Conseil Régional finance une opération spécifique de mini festival, le FNDVA permet la formation des bénévoles et la DRAC s'investit également sur le projet. Pour certaines communes, les locaux sont gratuits, quelquefois non... Pour l'investissement, interviennent le FNADT, l'Europe, la récupération de la TSA (Taxe Spéciale Additionnelle). Les écrans sont financés par les associations locales par le biais de subvention du Conseil Général pour le petit aménagement des foyers. Les ateliers d'éducation à l'image sont spécifiquement financés par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et la DRAC.

Difficultés rencontrées

En 1995, conflit entre les itinérants et les salles fixes. Il a abouti à un accord de principe : pour diffuser à moins de quinze kilomètres d'une la salle fixe, il faut demander l'accord du cinéma et ne diffuser que des films aidés par l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma et six semaines après leur sortie nationale.

Perspective : la prochaine révolution technique qui va nécessiter des projecteurs numériques risque d'être un frein puisque le coût de ce type de matériel sera trop important.

Atouts pour le lancement d'un tel dispositif

La prise en charge par les bénévoles de la diffusion sur le terrain est un facteur de réussite. Leur implication sur l'action les mobilise sur la diffusion de l'information qui fonctionne essentiellement par le bouche-à-oreilles. Le lien social créé par la dynamique associative fonctionne.

Impact/plus value pour le territoire

Il y a une rotation sur le circuit, tous les ans une ou deux associations arrêtent et d'autres commencent ou reprennent. Les salles doivent être habilitées à recevoir des projections itinérantes, 52 ont l'agrément et 18 sont actives. Les associations ont une vraie capacité à choisir des films qui trouvent leur public. Elles ont un véritable ancrage territorial. La valeur ajoutée associative réside donc dans l'implication des acteurs dans le processus d'animation culturelle de leur territoire

Coup de Cœur

La dynamique de cette action tient à une relation entre salarié et bénévoles au service de l'animation d'un territoire rural. Voilà la valeur ajoutée des associations pour ce type de service.